



SIEGE DE BRUXELLES
Boulevard Clovis 15
1000 Bruxelles
Tél. 02 230 81 82
Fax 02 230 80 08

SIEGE D'ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 65

Bureau régional :

Bxl

EAN :

Ref.: Compteur n°.

Index :

V. ref.:

N. ref.:

RAPPORT N° : 245/10 05/19/10

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : Av. de l'Opole Mo
1000 Bxl

PROPRIETAIRE :

Adresse :

DEMANDEUR :

Adresse :

INSTALLATEUR :

Adresse :

TVA ou CI :

Date du contrôle : 19/05/2010 Type de contrôle : (examen de conformité) - visite de contrôle suivant :

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R.2.6.2008) (RGPT art.262) (R.L. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : ~~Neuf~~ Extension - Modification - Temporaire ~~Renforcement~~ - Vente d'habitation ; Type locaux : app

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art.86

Raccordement : Tension 3x230 V Protection raccordement max 32 A

Câble aliment, tableau, princ. : 3 X 10 mm² Inter.gén. : type 40/9,3 A

Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : (T)

Nombre de tableaux : 2 ; Nombre de circuits term.: 11 ; RA : 14 Ohm; RI tot 295 MOhm

Facteurs d'influences externes :

DESCRIPTION : Voir schéma et plan

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES : rien

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

Vu le : 19/05/2010

le responsable du distributeur

nom :

signature :

Nde: Pour une renforcement max 32A

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION : 1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 19/05/2035 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
2. L'installation n'est pas conforme.
3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le :

L'AGENT VISITEUR :
n° + nom + signature

245 NR
[Signature]

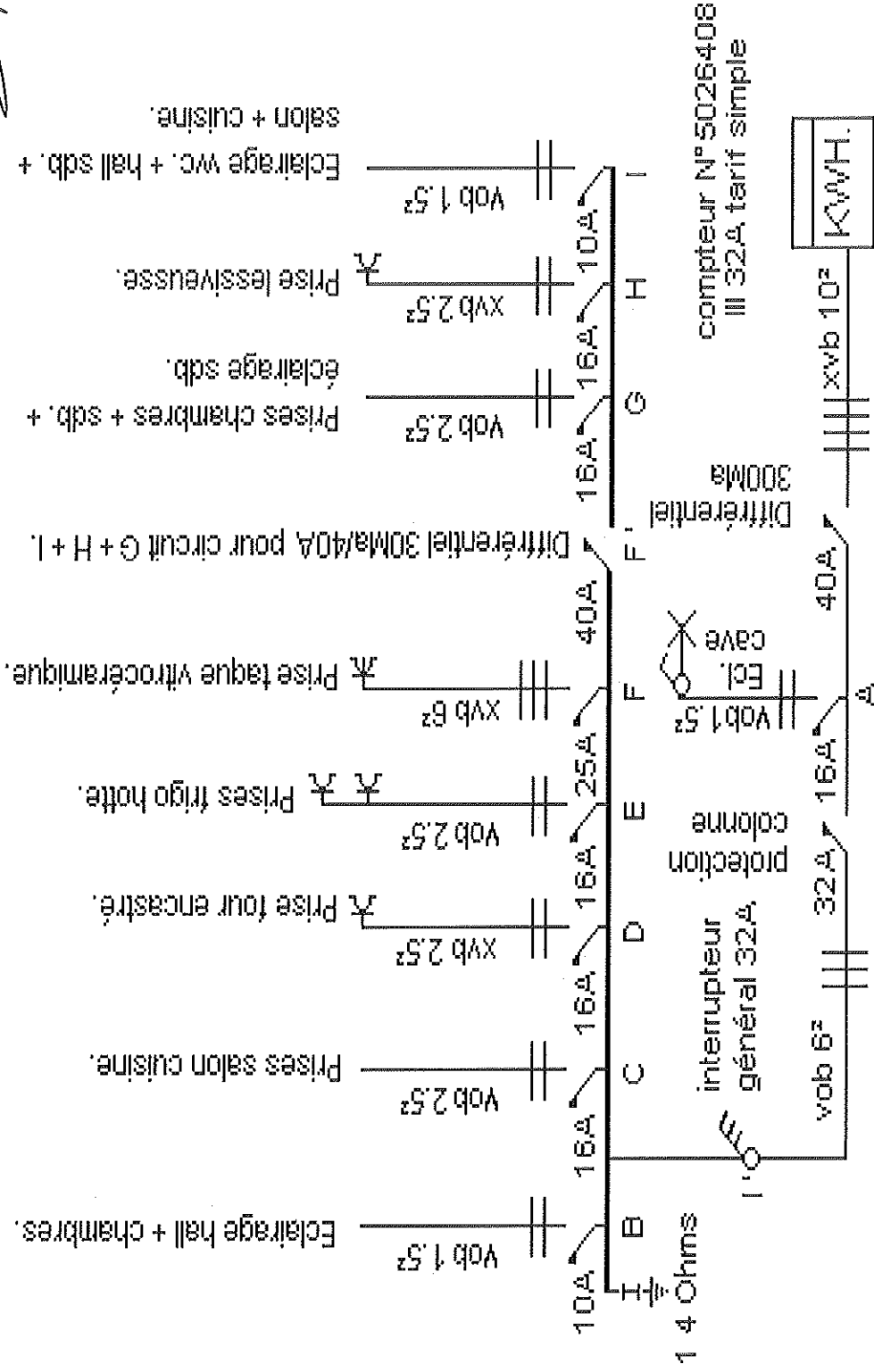
Le directeur,

Installateur: Pierrehumbert Yuan Rue Luther 42 1000 Bxl.

N° Enterprise: BE 0557 791 768 Tél. 02 / 735 21 26

[Signature]

PRINCIPE TD. / TGBT. APPT. C1



Organisme de contrôle

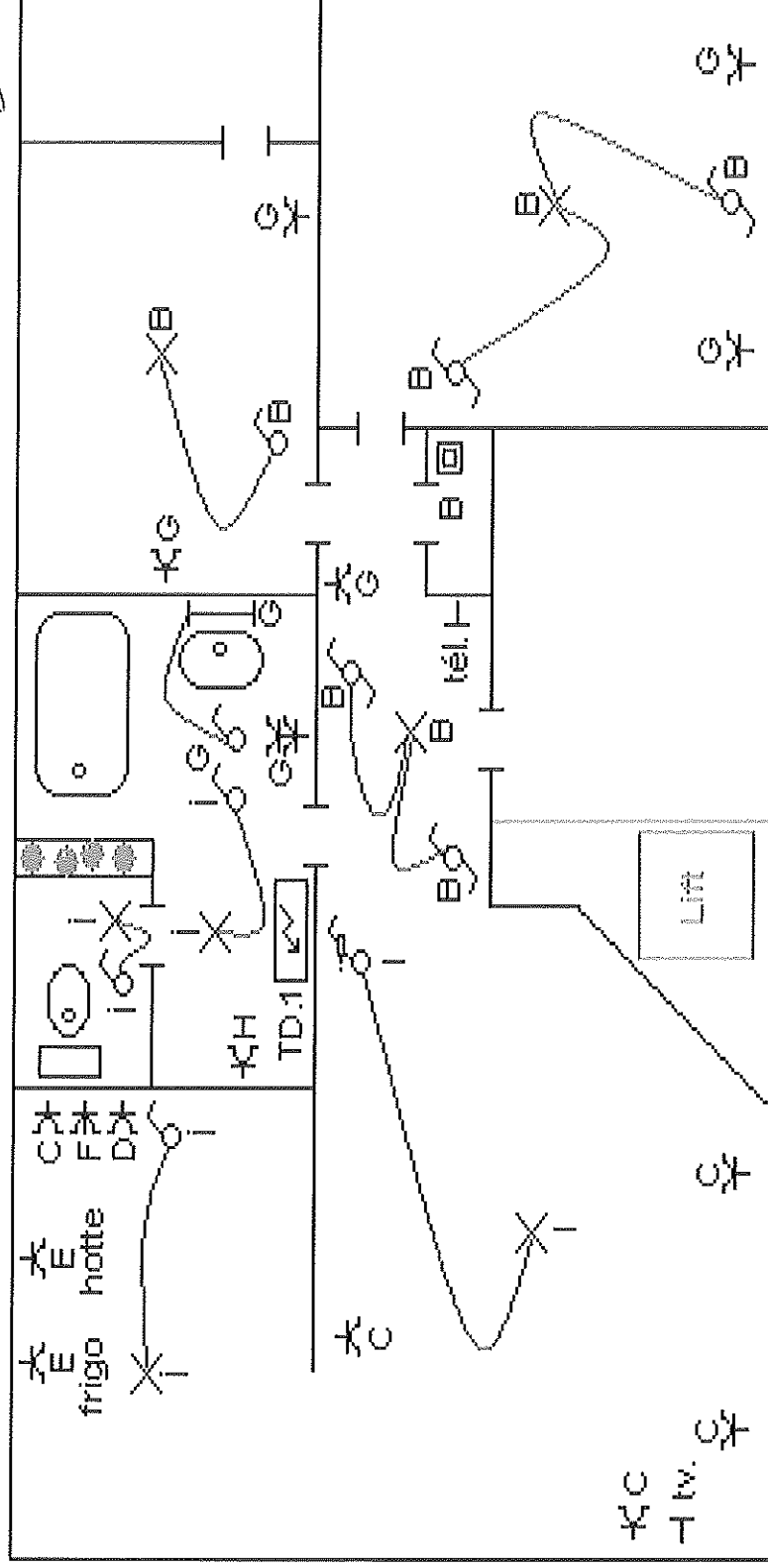
Propriétaire : Mme. LAMIA Claudia (appt. C 1°) sis au
140 Avenue de l'Opale à 1030 Bruxelles

[Signature] 24/5/2020 18/05/2020

Installateur: Pierrehumbert Yuan Rue Luther 42 1000 Bxl.

N° Enterprise: BE 0557 791 768 Tél. 02 / 735 21 26

POSITIONS DE L' APPARTEMENT C 1.



Propriétaire : Mme. LAMIA Claudia (appt. C 1°) sis au
140 Avenue de l'Opale à 1030 Bruxelles

Organisme de contrôle

BTU 24576
[Signature]